

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

Délibération n°CM2023_46

Convocation du 18 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 24

Thème : VCEUX ET MOTIONS

Objet : réseau national de santé CAN FILIERIS

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-cinq du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni à la salle de la Trèche, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, Mme RICHARD-PERROT, M. GRAS, Mme GILLOT, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, Mme FRÈRE, M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. MARTIN, Mme MAES, Mme PRIET, M. ANDRÉ.

Sont excusés : Mme CARNOT
M. DE ABREU qui a donné pouvoir à Mme ZARÉBA
M. PAQUAUX
M. WACKENHEIM qui a donné pouvoir à M. DEFACHELLE
M. LOCTIN qui a donné pouvoir à M. PICHARD
Mme MARTIN-ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Madame Nicole GRANDO

RAPPORT PRESENTÉ PAR : JC LAGRANGE

Restant particulièrement préoccupés par la nécessaire consolidation du réseau national de santé CAN-Filiéris, dont le devenir est l'objet de discussions nationales en cours sous l'égide du gouvernement et de son Ministre de la santé et Solidarité,

Considérant l'apport considérable de l'offre de santé de la CAN-Filiéris sur notre territoire en termes d'activités médicales, paramédicales et médico-sociales en faveur de la prise en charge solidaire de nos populations, notamment les plus fragilisées,

Le conseil municipal de Sanvignes-les-Mines, à l'unanimité,

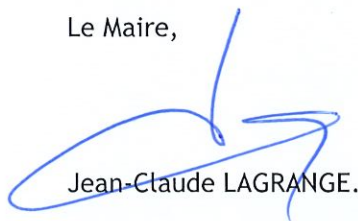
Demande solennellement que le gouvernement :

- Décide d'engager toutes les conditions permettant de consolider et garantir l'unicité du système de l'offre de santé et de sécurité sociale CAN-Filiéris avec son maillage de proximité actif sur notre territoire,

- Appuie fortement la mise en œuvre d'une coopération entre la CAN-Filiéris et la CNAM dans un cadre de service public de santé au service de notre territoire,
- Accorde les financements solidaires indispensables permettant d'assurer la pérennité, le développement de ses missions, le recrutement indispensable des personnels et professionnels de santé afin de contribuer à répondre aux besoins de nos populations.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

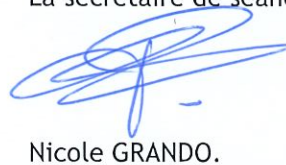
Le Maire,



Jean-Claude LAGRANGE.



La secrétaire de séance,



Nicole GRANDO.

Transmis à la Sous-Préfecture le 3 octobre 2023

Publié sur le site internet de la commune le 5 octobre 2023